



Original : français

N°: ICC-02/04-01/05

Date : 7 juillet 2006

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE II

Composée comme suit :

M. le juge Mauro Politi, juge président
Mme la juge Fatouma Dembele Diarra
Mme la juge Ekaterina Trendafilova

Greffier :

M. Bruno Cathala

**SITUATION EN OUGANDA
AFFAIRE 01/05**

Public

**VERSEMENT AU DOSSIER PAR LE GREFFIER DU PROCÈS VERBAL DE
TRANSMISSION A LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO DES
RECTIFICATIFS AUX MANDATS D'ARRÊT ET A LEURS ANNEXES EN
ACHOLI**

Le Bureau du Procureur
M. Luis Moreno-Ocampo
Mme Fatou Bensouda
Mme Christine Chung
M. Eric MacDonald

Le Greffier de la Cour pénale internationale (la « Cour »),

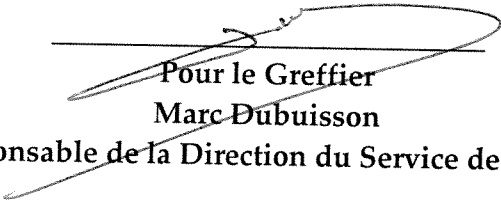
VU la notification par le Greffier, le 30 septembre 2005, des demandes d'arrestation et de remise concernant Joseph Kony, Raska Lukwiya, Okot Odhiambo, Vincent Otti et Dominic Ongwen,

VU les erreurs constatées dans la version acholi des mandats d'arrêt et de leurs annexes,

ATTENDU QUE la Section de traduction et d'interprétation du Greffe a procédé à la correction de ces erreurs et a déposé des rectificatifs aux mandats d'arrêt et à leurs annexes en acholi,

ATTENDU QUE le Greffier a procédé à la transmission, par voie de signification au Ministre Conseiller à l'Ambassade de la République Démocratique du Congo aux Pays-Bas, des rectificatifs aux mandats d'arrêt et à leurs annexes en acholi en remplacement des mandats d'arrêt précédents,

VERSE au dossier de l'affaire ICC-02/04-01/05 le procès-verbal de signification à personne des rectificatifs aux mandats d'arrêt et à leurs annexes en acholi y afférentes, ci-joint.


Pour le Greffier
Marc Dubuisson
Responsable de la Direction du Service de la Cour

Fait le 7 juillet 2006,

À La Haye, Pays-Bas

**Cour
Pénale
Internationale**



Le Greffier

**International
Criminal
Court**

The Registrar

Référence NV/DCS/2006/101/MD/rd
Date 27 juin 2006

Le Greffier de la Cour pénale internationale présente ses compliments au Ministre de la justice de la République démocratique du Congo, et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le rectificatif des mandats d'arrêt en acholi décernés à l'encontre de Joseph Kony, Raska Lukwiya, Okot Odhiambo, Vincent Otti et Dominic Ongwen, conformément à l'article 89-1 du Statut de Rome.

Le Greffier de la Cour pénale internationale rappelle au Ministre de la justice que la version française et la version initiale en acholi des mandats d'arrêt ainsi que les demandes d'arrestation et de remise lui avaient été transmises en septembre 2005 et appelle son attention sur le fait que les mandats joints remplacent les précédents mandats en acholi.

Le Greffier saisit cette occasion pour renouveler au Ministre de la justice de la République démocratique du Congo les assurances de sa très haute considération.



PROCÈS-VERBAL DE SIGNIFICATION À PERSONNE

Procès-verbal de signification à personne de

Titre	Enregistré le	Cote
WARAN ME MAKO VINCENT OTTI	19/04/06	ICC-02/04-01/05-4-US-Exp- tAC-Corr
WARAN ME MAKO RASKA LUKWIYA	19/04/06	ICC-02/04-01/05-6-US-Exp-- tAC-Corr
WARAN ME MAKO OKOT ODHIAMBO	19/04/06	ICC-02/04-01/05-8-US-Exp- tAC-Corr
WARAN ME MAKO DOMINIC ONGWEN	19/04/06	ICC-02/04-01/05-10-US-Exp-- tAC-Corr
WARAN ME MAKO JOSEPH KONY MA KICWALO WOKO I NINO DWE 8 ME DWE ME ABIRO MWAKA 2005 KIT MA KILOKO I NINO DWE 27 ME DWE ME ABUNGWE MWAKA 2005	19/04/06	ICC-02/04-01/05-28-US-Exp-- tAC-Corr
LAMED COC MUKENE MA KIKUBO I KUM WARAN ME MAKO JOSEPH KONY	19/04/06	ICC-02/04-01/05-3-tAC-Corr
LAMED COC MUKENE MA KIKUBO I KUM WARAN ME MAKO VINCENT OTTI	19/04/06	ICC-02/04-01/05-5-tAC-Corr
LAMED COC MUKENE MA KIKUBO I KUM WARAN ME MAKO RASKA LUKWIYA	19/04/06	ICC-02/04-01/05-7-tAC-Corr
LAMED COC MUKENE MA KIKUBO I KUM WARAN ME MAKO OKOT ODHIAMBO	19/04/06	ICC-02/04-01/05-9-tAC-Corr
LAMED COC MUKENE MA KIKUBO I KUM WARAN ME MAKO DOMINIC ONGWEN	19/04/06	ICC-02/04-01/05-11-tAC-Corr

Destiné à:

Identité du destinataire:

Prénom(s) et nom: *XISINGI-ZI-MAYEHIBA*

Fonction/Titre: *MINISTRE-CONSEILLER*

Adresse du destinataire:

Adresse: *AMBA RDC PAYS-BAS*

À remplir par la personne chargée de procéder à la signification

Je, soussigné(e) Le ou les document(s) susmentionnés The above mentioned document(s) I, the undersigned, have

Today *28/06* 2006, at *11.00*, hours

At: *The Hague (RDC Embassy)*

Ai remis en personne les documents susmentionnés au destinataire précité (le ou les document(s) doi(ven)t être remis au destinataire en personne)

Remarques:

Le présent procès-verbal de signification à personne a été préparé par:

Prénom et nom:

Rokhmatou DIARRA

Poste et lieu de travail:

Legal Coordinator, DLS

Signature:



Le présent procès-verbal de signification à personne m'a été remis (Destinataire)

Signature accusant réception:

